



# RAPPORT FINANCIER 2020

- BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020 ET AU COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE DU 01.01.2020 AU 31.12.2020.

## A. ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

### 1. Les produits

Les cotisations des adhérents diminuent en 2020, le montant passe de 11 840,55€ en 2019 à 11 353,99€ soit une **baisse de 4.11%**.

**Le nombre de nos adhérents baisse de 11,70% en 2020 par rapport à 2019.**

**Mise en place d'une Protection Juridique** à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2020, montant 1 162€ pour l'année.

**Les produits financiers** liés au « Livret A » atteignent un montant de 69,15€ contre 101,30€ à l'exercice précédent.

### 2. Les charges

**Les achats de fournitures** passent de 261,54€ en 2019 à 141,11€ en 2020.

**Les services extérieurs** passent de 714,57€ en 2019 à 676,46€ en 2020.

**Les autres services extérieurs** passent de 4 954,67€ à 3 187,01€ soit une baisse de 1 767,66€ pour 2020 essentiellement due à la crise sanitaire liée à la Covid.19.

**Les autres charges** passent de 4 218€ en 2019 à 4 949,73€ soit une hausse de 731,73€, essentiellement due à la souscription d'une protection juridique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 auprès de THEMIS Assurance.

### 3. Les résultats

1. **Le résultat des produits financiers** passe de 101,30€ en 2019 à 69,15€ en 2020.

2. **Le résultat des comptes courants** passe de 125,86€ en 2019 à 406,04€ en 2020.

3. **Le Livret A** passe de 11 176,50€ en 2019 à 14 569,15€ en 2020.

4. **Le résultat des valeurs mobilières** : 40 000,00€ (valeur au 31/12/2020 : 43 183,81€).

*« J'attire votre attention sur le risque de perte du capital, placement à risque. »*

5. **Le résultat net de l'exercice** passe d'un bénéfice de 1 828,07€ en 2019 à un **bénéfice de 3 672,83€** en 2020.

## B. ANALYSE FINANCIERE

L'exercice 2020 a été marqué par la crise sanitaire, qui n'est pas terminée, à celle-ci s'ajoutent les incertitudes sur le plan économique et social.

**Les cotisations de nos adhérents** s'élèvent à 11 353,99€ en **baisse de 4,11%** par rapport à 2019.

En 2020 l'UNSA SNPFLM a un bénéfice de 3 672,83€, en **hausse de 1 844,76€** par rapport à 2019, en raison de la crise sanitaire que nous vivons depuis 2020.

L'UNSA SNPFLM a engagé une aide remboursable en 2017 pour un montant de 2 400€ auprès d'une adhérente pour frais d'avocat.

L'UNSA SNPFLM a engagé des poursuites en 2019 pour un montant de 1 000€ auprès d'un Membre Administrateur pour une avance de fonds non remboursée.

Nos réserves financières passent de 51 302,36€ à 54 975,19€ au 31 décembre 2020 soit une hausse de 3 672,83€ due essentiellement à une réorganisation de notre activité suite à différentes mesures mises en place par le Gouvernement Français afin de limiter la propagation du virus « Covid.19 ».

## **C. DIVERS**

**1. Loi** du 20 aout 2008 et la comptabilité des syndicats en fonction du niveau des ressources.

Les seuils de ressources :

- Ressources inférieures à 2 000€ par an.
- Ressources supérieures à 2 000€ et inférieurs à 230 000€.
- Ressources supérieures à 230 000€.

**La ressource** de l'UNSA SNPFLM étant de 7 645,41€ pour 2020 il sera établi selon la loi : un bilan, un compte de résultat et une annexe **sous une forme simplifiée**.

### **2. La transparence financière**

Tous les syndicats doivent arrêter, approuver les comptes et les publier.

Ces comptes doivent être arrêtés par l'organe chargé selon les statuts.

L'approbation des comptes sera faite par l'Assemblée Générale des adhérents et/ou par la commission de contrôle. Là aussi, les statuts le précisent.

### **3. La trésorerie du syndicat**

Le trésorier est le garant du bon fonctionnement de la trésorerie. Cela ne veut pas dire qu'il est responsable de tout, de toutes les opérations comptables et financières, de la collecte des cotisations. Il a un rôle d'organisation de ces opérations. Il doit aussi être lui-même contrôlé (par l'Assemblée Générale et/ou par l'instance collective désignée dans les statuts et/ou le règlement intérieur).

### **4. Evénements**

La situation sanitaire que connaît la France depuis plus d'un an s'est accompagnée en 2020 de restrictions d'activités et de conséquences économiques fortes.

Les conséquences de la crise sanitaire et les décisions prises par le Gouvernement n'ont pas été sans effet sur notre organisation et ont eu un impact positif sur le résultat de l'exercice 2020.

**Dans ce contexte, l'UNSA SNPFLM a pleinement joué son rôle d'acteur de référence sur le plan social.**

---